



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'AUBE

## LA PREFECTURE DE L'AUBE COMMUNIQUE

La commission départementale d'aménagement commercial de l'AUBE, réunie le 8 mars 2018 à 14 H 30, a émis **un avis favorable** à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale sollicitée par la société SNC LIDL, représentée par Madame Laëtitia CHEMIN. Le projet consiste en la construction d'un supermarché LDL de 1286 m<sup>2</sup> de surface de vente rue des entrepreneurs à Romilly-sur-Seine.

La construction de cet ensemble commercial nécessite l'obtention d'un permis de construire.

Pour le Préfet et, par délégation,  
la Sous-Préfète,

Catherine LAM TAN HING-LABUSSIÈRE